

Cellule Prévention Sécurité

Notice de sécurité Annexe 02

Concernant les établissements recevant du public de type OB

Conformément à l'article D.513-3 du Code de l'Aménagement de la Polynésie Française

DISPOSITIONS PROPRES AUX BUNGALOWS-CHAMBRES SUR L'EAU.

Ils s'ajoutent à la liste des établissements spéciaux prévue par le règlement de sécurité, et sont dénommés :

« Établissements recevant du public du Type OB » Bungalows-chambres sur l'eau.			
01. CONSTRUCTION (Article A.514-52):			
 ◆ Distance entre planche de rives nus ≥ 5 mètres oui non non 			
♦ Bungalow double (suite)			
- Murs séparatifs et plafond :			
- Double portes :			
02. ÉVACUATION ET MISE EN SÉCURITÉ DU PUBLIC (Article A.514-53) :			
♦ Distance d'une branche en cul-de-sac à une zone refuge :			
*Zone refuge (ponton , plate forme refuge pouvant accueillir 1 pers/m² ou l'accès directe à la terre ferme)			
♦ Évacuation de la zone refuge			
- Par une embarcation : oui non non			
- Par un accès directe à la terre ferme : oui non non			
03. ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ (Article A.514-55) :			
♦ Ponton équipé d'éclairage de sécurité : oui ☐ non ☐			
04. APPAREILS ÉLECTRIQUE DE CUISSON (Article A.514-56) :			
◆ Puissance nominale total:			
05. MOYENS DE SECOURS (Article A.514-57):			
 ◆ Moyens d'extinction : - Extincteur de 6 litres eau à proximité de chaque bungalow : oui ☐ non ☐ 			
. Quantité total/emplacement d'appareils prévus :			
- RIA : oui			
. Source /quantité/emplacement:			

◆ Moyens d'évacuation :			
	- Nombre d'embarcation :		
	- Capacité du public embarqué :		
◆ Système d'alarme :			
	- Équipement d'alarme Type :		
- Emplacement des DM (indiquer sur plan):			
06 GARDE-CORPS (Article A.514-58)			
	- Conforme à la norme NFP 01-012 : oui non non - Conformément à la méthodologie décrite dans la norme NFP 01-013 : oui non - Présence d'un chasse roue de 15 cm de haut : oui non - Affichage d'un panneau inaltérable « interdiction au enfant de -12 ans » - Nature des éléments intermédiaires :		
	rvature des crements intermediaires .		
- RÉDACTEUR -			
*Fait a	à , le Le der	nandeur (ou le pétitionnaire)	
Nom et		Nom et signature	
	- ENGAGEMENT DU DEMA	NDEUD -	
- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR -			
◆Je soussigné (e), auteur(e) de cette demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter la réglementation relative à l'accessibilité et la sécurité incendie, la solidité de la construction et la sécurité des personnes, conformément à l'article D.513-3 du chapitre 3 du livre V du code de l'aménagement de la Polynésie Françaises.			
*Fai	it à , le Le M	aître d'ouvrage (ou le pétitionnaire)	
Nom et signature		Nom et signature	

^{*}Il est obligatoire d'indiquer le lieu, la date et de signer le document